



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **M.R.T.A. Sàrl**, 1678 Siviriez
2. Déclaration de faillite: 05.04.2011
3. Suspension de faillite: 22.06.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.07.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation d'une entreprise générale de construction, transformation d'immeubles ainsi que toutes activités liées au bâtiment et exécution de travaux publics et génie civil (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé  
1700 Fribourg

00657315

